

## ASSIF

### ANNEXE III – avenant n°1

### Fiche action complémentaire

Orientation stratégique 2 : Intervenir sur une amplitude horaire incluant les soirs, les week-ends et les jours fériés

### **Mieux prendre en charges les surcoûts induits par les interventions dimanches et jours fériés**

#### **Descriptif**

Afin d'assurer la continuité de service et d'aider les usagers et leurs familles au quotidien, le dispositif des dimanches et jours fériés a été mis en place.

16 salariés travaillent chaque mois pour répondre à ce besoin. Les intervenants travaillent 1 week-end sur 4.

#### **Coût**

Coût salarial de la majoration selon convention collective

Heures dimanches et jours fériés 2022 (APA et PCH) : 1 474.68 heures

Coût moyen horaire brut non chargé d'un.e intervenant.e de terrain : 14, 71 €

Coût de la majoration (45%) : 6.62 €

Coût de la majoration chargé (taux de charge moyen 28,75 %) : 8.52 €

Surplus des coûts pour les interventions de dimanche et JF 2022 (1 474.68 x 8.52) : **12 564.27 €**

#### **Critères d'évaluation**

##### **Qualitatifs**

- Les retours des salariés sur l'organisation
- L'avis des bénéficiaires et de leurs familles

##### **Quantitatifs**

- L'évolution du nombre mensuel de salariés travaillant les dimanches et jours fériés
- L'évolution du nombre d'heures chez les usagers les dimanches et les jours fériés
- L'évolution du taux d'effectivité et de réalisation concernant les heures dimanches et jours fériés